

Obligations légales auprès des institutionnels

Guillaume CHEREAU et Samuel HASSINE, ANSSI
Animateurs au sein de la Cellule d'Animation

L'ANSSI, autorité de défense des systèmes d'information

Détecte
les attaques



Stoppe
les attaquants



Restaure
les systèmes



L'ANSSI, autorité de sécurité

 Réglementations



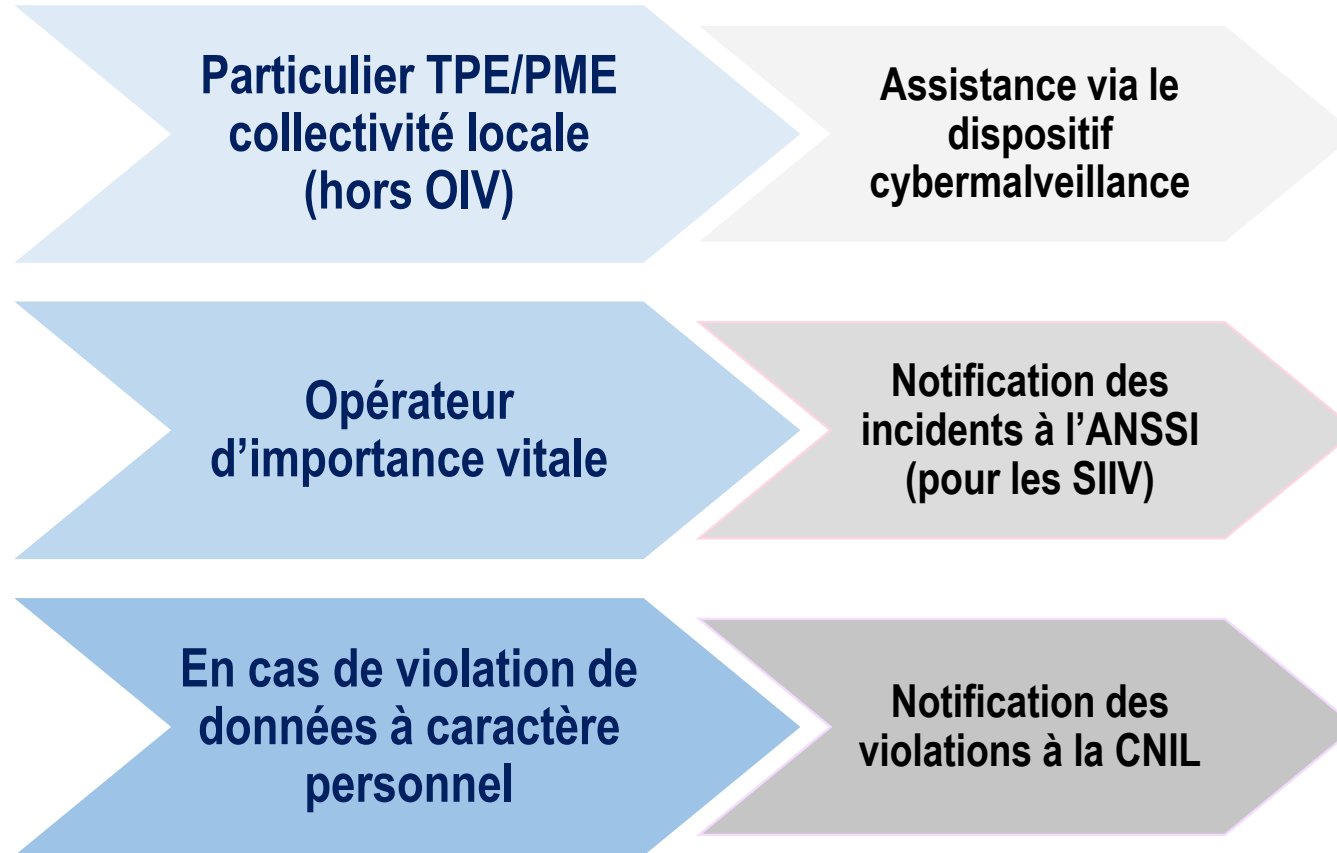
 Labélisation de produits et services



 Conseils et soutien

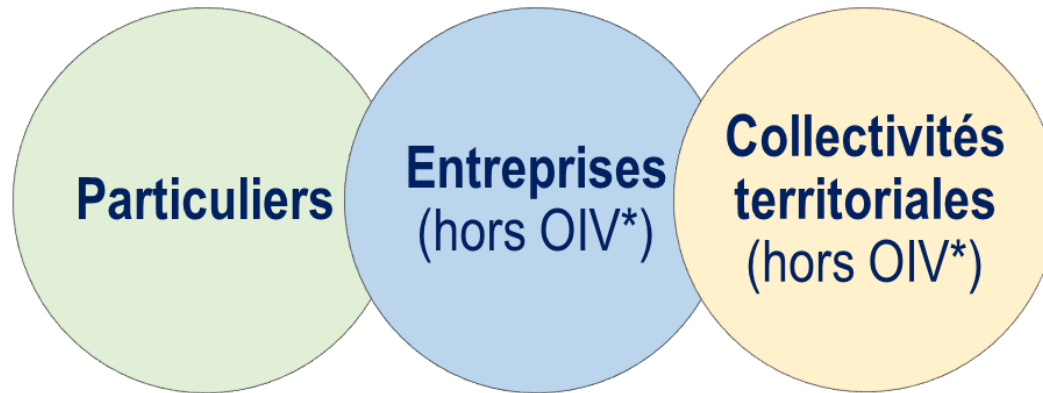


Qui et quoi notifier en cas d'incident de sécurité ?



Le dispositif

www.cybermalveillance.gouv.fr



Assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance
(Mise en relation avec des prestataires de proximité)

Prévention et sensibilisation à la sécurité du numérique
(Campagnes de sensibilisation)

Création d'un observatoire de la menace numérique
(Remontées d'information, production d'analyse et de statistiques)

Notifier les incidents de sécurité à l'ANSSI



Prérequis

- Être un OIV dans un secteur avec arrêté
- Avoir déclaré ses SIIV

Condition

- Incident affectant un SIIV répondant aux critères de la règle de sécurité

Comment faire ?

- Formulaire en ligne : <http://www.ssi.gouv.fr/entreprise/protection-des-oiv/la-cybersecurite-en-action/>
- <mailto:cert-fr.cossi@ssi.gouv.fr>

Déclaration de violation de données à caractère personnel (cadre actuel hors RGPD)



Prérequis

- Être un FAI ou un opérateur télécoms
- Mise en œuvre d'un traitement de données personnelles

Conditions

- Données traitées, objet de la violation (perte, altération, divulgation,...)
- Intervenue dans le cadre de l'activité de l'opérateur

Comment faire ?

- Notification initiale sous 24H
- Notification complémentaire sous 72H
- Lien site CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/notifier-une-violation-de-donnees-personnelles>

Retour d'expérience ECRANS 2017

Préparation de l'exercice

Scénario



- Un scénario réaliste au regard de l'état des menaces, notamment autour des rançongiciels
- Le choix du secteur de la santé, qui est aujourd'hui particulièrement exposé
- Un intérêt à jouer la relation entre le client et son prestataire, souvent interconnectés et interdépendants

Implication de l'agence

- Une implication dans le groupe de travail afin de transmettre les messages et les bonnes pratiques de l'agence
- La possibilité de positionner des attendus de la part des joueurs afin de mieux connaître les missions de l'ANSSI

Retour d'expérience ECRANS 2017

Conduite de l'exercice

-  Des obligations respectées envers les autorités/référents
 - Bonne compréhension de la part des joueurs du contexte OIV/LPM
 - La dimension des données personnelles prise en compte (ANSSI/CNIL)
 - Des échanges constructifs sur le rôle de l'ANSSI en temps de crise et la relation avec la chaîne SSI des ministères de tutelle
-  Pédagogie sur les capacités de l'ANSSI
 - Manque de connaissance des missions mais surtout du périmètre d'intervention de l'ANSSI
 - Une appréhension encore marquée de la part des dirigeants à partager l'ensemble des informations avec un acteur étatique